

[Elagage : fin de saison](#)

[Signaler un dommage réseau](#)

[Renforts pour l'accompagnement numérique](#)

[Guide ateliers seniors](#)

[Evènements](#)



## EDITO

Ces derniers mois l'actualité du projet 100% Fibre s'est principalement focalisée sur la question de l'élagage qui conditionne l'avancement du déploiement de la fibre en aérien. Je tiens à souligner la forte mobilisation des équipes municipales qui ont, pour la plupart, menées un véritable travail de fourmi sur le terrain, pour sensibiliser propriétaires et exploitants. Grâce à cette implication le déploiement progresse à un bon rythme.

Sur le plan de l'accompagnement numérique l'actualité est également réjouissante puisque dans le cadre du Plan de Relance initié par l'État, huit conseillers numériques viendront prochainement renforcer et structurer l'offre départementale existante.

**Philippe Chalopin**  
Président d'Anjou Numérique



## ELAGAGE : FIN DE SAISON, QUEL BILAN ?

**Sujet central du déploiement, l'élagage des plantations à proximité des infrastructures télécoms doit marquer une pause ces prochains mois, afin de respecter la période de nidification. L'occasion de faire le point sur les faits marquants de cette fin de saison.**

Depuis plusieurs mois tous les acteurs du projet 100% fibre œuvrent pour que les travaux d'entretien des haies soient réalisés par les propriétaires/exploitants. Si des points de blocage existent, les **outils mis à disposition** ([fiches pratiques](#), [courriers type à destination des administrés](#), [cartes des futurs cheminements fibre, etc.](#)) sont très largement utilisés, et la **grande proximité des élus municipaux** qui connaissent bien les riverains permet de lever bien des obstacles.



**26 723**  
prises aériennes  
construites

**La prochaine campagne d'élagage**, qui débutera en septembre, **sera néanmoins décisive pour atteindre les objectifs de déploiement fin 2021 et poursuivre en 2022.** Aussi, dans cette intersaison, nous devons poursuivre les campagnes de sensibilisation et de pédagogie auprès des riverains pour favoriser un élagage doux et être opérationnel dès septembre prochain.

### >> Signature d'une charte des bonnes pratiques

Le 10 mars dernier, le Département, l'AMF 49, Anjou Numérique et Anjou Fibre ont signé la **Charte des bonnes pratiques de gestion de la végétation aux abords des lignes de télécommunications.** Ce document, rédigé de



manière collaborative, réaffirme le principe central d'un élagage doux, réalisé conformément au guide élaboré avec l'AFAC, et clarifie les rôles et engagements de chaque signataire.

[Lire la charte](#)

## >> Référent élagage

Fin février Anjou Numérique a sollicité les communes afin qu'elles désignent en leur sein **un référent élagage**. Son rôle est fondamental : identification des propriétaires concernés, sensibilisation, suivi des travaux et point d'avancement.

A ce jour **la moitié des communes a désigné son référent**. Pour celles qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons à le faire dans les meilleurs délais, étant précisé qu'une délibération du Conseil n'est pas indispensable. **Le nom et les coordonnées de cet élu sont à communiquer à l'adresse :**

[contact@anjou-numerique.fr](mailto:contact@anjou-numerique.fr)

## >> Un bilan indispensable pour la prochaine saison

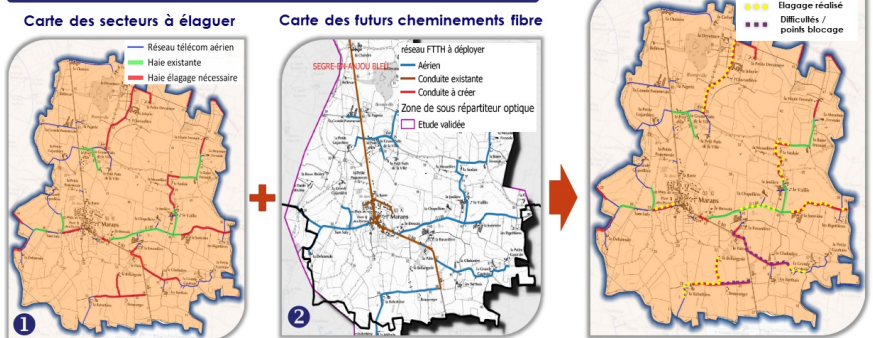
En cette fin de saison, il est primordial que chaque référent communique à Anjou Fibre et Anjou Numérique l'état d'avancement des opérations d'élagage sur sa commune, et ce au plus vite. Cet état des lieux permettra d'**anticiper la prochaine saison**, d'évaluer les éventuels freins et de programmer les rencontres nécessaires pour vous aider à les lever.

Nous vous rappelons ci-dessous la marche à suivre avec [les outils à votre disposition](#) :

- Contronter les cartes 1 et 2 pour repérer les secteurs à élaguer coïncidant avec des cheminements fibre en aérien
- Confirmer par une visite terrain
- Identifier les propriétaires et leur rappeler leurs obligations d'élagage (courrier et/ou rencontre)

- Faire un état d'avancement à Anjou fibre (sonia.fouassier@tdf.fr) avec copie à Anjou numérique (contact@anjou-numerique.fr) :
  - Surigner sur la carte 1 les secteurs élagués ou non
  - A défaut préciser les dates programmées

A télécharger sur : [www.anjou-numerique.fr](http://www.anjou-numerique.fr) rubrique collectivités



## COMMENT SIGNALER UN DOMMAGE SUR LE RESEAU ?

**Armoire ouverte, poteau couché, câble décroché ou coupé... Ces types de dérangements, déjà visibles sur le réseau d'Anjou Fibre appelle une intervention rapide.**

Aussi, afin que les mairies puissent signaler à Anjou Fibre un dommage constaté sur le réseau, une adresse e-mail dédiée est mise à leur disposition :

[derangement\\_reseau.anjoufibre@tdf.fr](mailto:derangement_reseau.anjoufibre@tdf.fr)

Pour permettre une intervention rapide des techniciens et prioriser les signalements, ceux-ci devront comporter les informations suivantes :

- **Objet du mail** : type d'infrastructure concerné (armoire de rue, poteau, câble, etc.) ;
- **Problématique** : serrure d'une armoire de rue cassée, câble aérien détendu ou décroché, etc. ;

- **Lieu du dommage** : commune/commune déléguée, nom et n° de voie, lieu-dit ou point GPS ;
- **Evaluation de la gravité** : degré de gêne ou de danger occasionné ;
- **Photo du dérangement**, dans la mesure du possible.

**A NOTER** : Cette adresse mail est exclusivement dédiée aux dommages constatés sur le réseau d'initiative publique déployé par Anjou Fibre. Elle ne doit pas être utilisée pour relayer les demandes des particuliers (date d'éligibilité, problème de raccordement...).



## DES RENFORTS POUR L'ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE

**En parallèle du déploiement de la fibre optique, Anjou Numérique s'engage dans la lutte contre la fracture numérique liée aux usages. 17 % de la population est en difficulté pour un usage basique du numérique (démarches en ligne, accès aux droits...).**

Afin de soutenir les communes dans la **structuration d'une offre pérenne d'accompagnement numérique** au plus près des habitants, Anjou numérique s'est positionné pour recruter huit conseillers territoriaux dans le cadre du Plan de Relance initié par l'État qui prévoit le déploiement de **4 000 conseillers numériques à l'échelle nationale**. Ils pourront intervenir, en lien avec les collectivités et les acteurs locaux, prioritairement dans les zones encore peu pourvues, pour contribuer à la construction d'une offre locale.

A ce titre, le syndicat a constitué **une commission d'élus référents**, désignés au sein de chaque commune. Elle se réunira prochainement pour réfléchir à la structuration locale de l'offre en matière d'accompagnement numérique. Pour les communes qui ne l'auraient pas encore fait, il est toujours possible de désigner son référent pour cette thématique à communiquer à l'adresse :

[contact@anjou-numerique.fr](mailto:contact@anjou-numerique.fr)



## GUIDE ATELIERS NUMERIQUES SENIORS

**Face à l'accélération de la dématérialisation des démarches administratives et aux possibilités offertes par les outils connectés en matière d'échanges et de lien social, l'accompagnement des publics vers les usages numériques devient un enjeu central notamment pour nos aînés, peu ou pas préparés à cette révolution.**

A l'échelle du département de nombreuses initiatives existent pour accompagner les seniors dans la transition numérique. Découverte internet, formation tablette, accès aux droits... face à cette diversité d'offres, Institutions, collectivités territoriales et fédération des centres sociaux du 49 se sont engagées dans une démarche commune. Les objectifs : acquérir une **meilleure connaissance des initiatives locales**, contribuer à un **maillage cohérent des actions** et favoriser l'**accompagnement** des publics et des médiateurs-animateurs.



**27%**  
**des + de 60 ans**  
**n'utilisent jamais**  
**internet**

Ce partenariat a abouti à la rédaction d'un **guide des bonnes pratiques pour la mise en œuvre d'ateliers numériques dédiés aux seniors**. Conçu en collaboration avec les acteurs de terrain du département (animateurs bénévoles, médiateurs numériques...) et des bénéficiaires, ce référentiel considère notamment les spécificités du public des seniors et la nécessité de susciter leur intérêt aux usages numériques. Il a vocation à **faciliter l'organisation d'ateliers** pour les porteurs de projets.

[Télécharger le guide](#)



## EVENEMENTS

Semaine de la fibre à



## Beaupréau-en-Mauges

D'ici fin avril, à Beaupréau-en-Mauges, près de 6 000 logements seront raccordables au réseau fibre optique d'Anjou Fibre. L'occasion de mettre l'accent sur l'information des usagers à travers une semaine dédiée au très haut débit jusqu'au 15 avril.

Réunion publique digitale, forum des opérateurs, stand d'information dans un supermarché, autant d'évènements qui donneront aux habitants l'opportunité de **s'informer sur l'arrivée de la Fibre** et de rencontrer les fournisseurs d'accès à internet disponibles sur le réseau.

[EN SAVOIR +](#)

[Voir la version en ligne](#)

Anjou numérique  
48b Boulevard Foch  
49100 ANGERS  
[contact@anjou-numerique.com](mailto:contact@anjou-numerique.com)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Anjou numérique.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par  
 **sendinblue**

© 2020 Anjou numérique